

Arbitrage

Face à la lenteur du processus judiciaire, les tribunaux de NANTERRE et de LYON fixent leurs affaires prêtes au cours de l'année 2024...

Le réseau [EUROJURIS](#) auquel appartient le Cabinet CDMF-Avocats achève une réflexion pour mettre en place des tribunaux arbitraux pour les petits litiges du quotidien.

À suivre.

